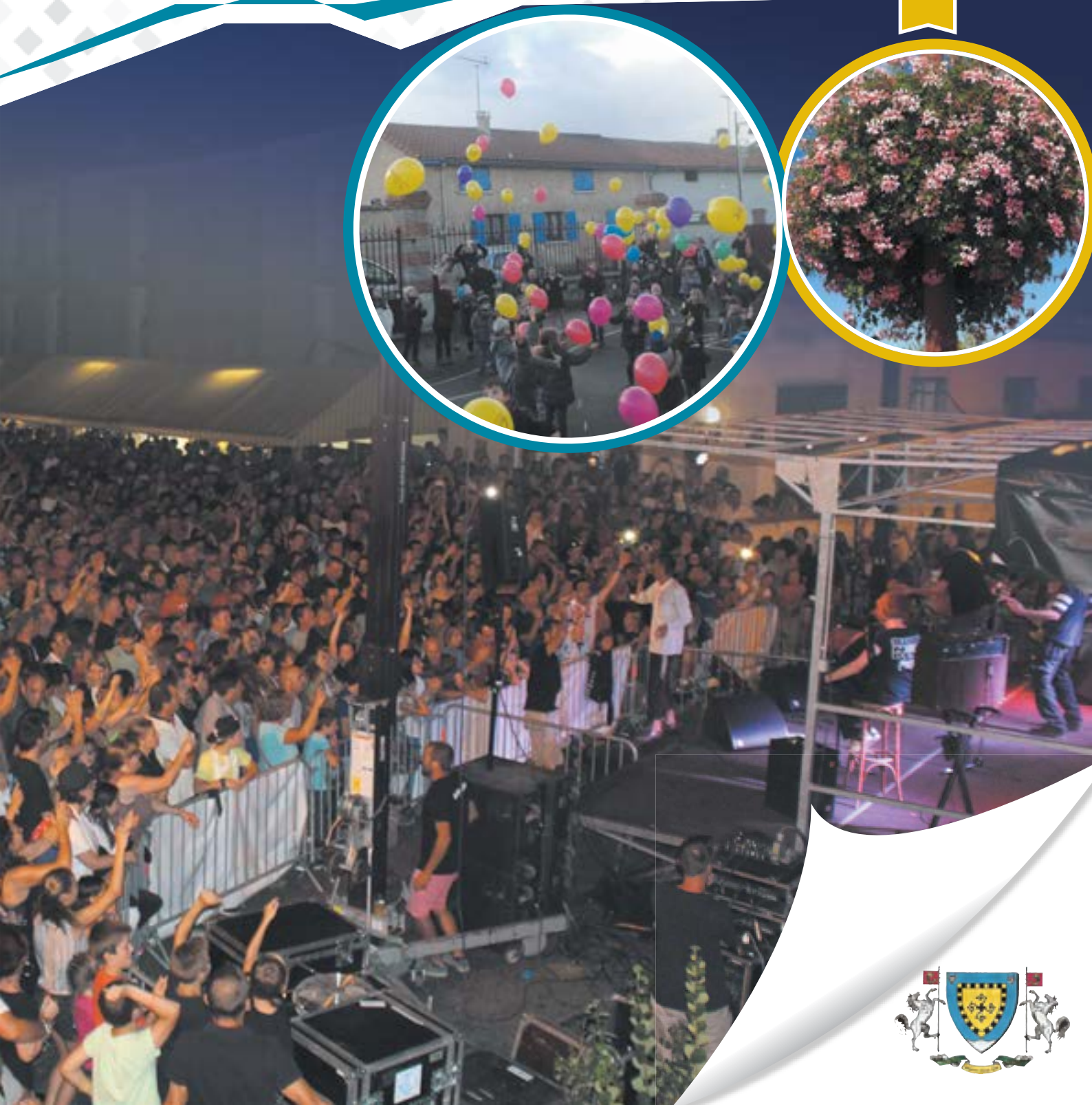


# Magneux

# Haute Rive

Bulletin municipal N°20

Janvier 2018



# Mot du Maire

Dans la vie, il y a des optimistes et des pessimistes, des rêveurs et des pragmatiques, des lucides et des gentils naïfs... Nous savons qu'il faut de tout pour faire un monde. Être à la tête d'une commune, c'est faire pour tout le monde, avec le tempérament de tout à chacun, dans l'espoir de satisfaire l'individu dans son ensemble. Mission partagée par la Communauté d'Agglomération Loire-Foréz à plus grande échelle.

Mais concentrons-nous sur notre petit village, car il n'y a pas que les grandes villes qui ont de grandes idées et projets. A l'image de la Fête du 15 Août et sa tête d'affiche historique, sans parler de l'affluence record, la vitalité associative n'est plus à démontrer. Cet élan dynamique se retrouve dans chaque association magneulote où l'investissement, l'énergie et le temps passé par les bénévoles sont à féliciter. Car il faut aussi des bonnes volontés pour faire un monde et je les remercie chaleureusement pour tout ce qu'elles apportent aux habitants de Magneux.

De plus, je salue le travail des employés communaux et notamment l'intégration rapide et efficace d'Aurélien, arrivé en cours d'année. Mes remerciements s'adressent également aux commerçants, artisans et industriels qui permettent l'élaboration de ce bulletin grâce à leur soutien financier.

Et comme le veut la tradition, en ce début d'année 2018 que je vous souhaite riche en bons moments, je me retourne sur 2017 pour en faire le bilan :

- Démolition de la maison attenante à la mairie afin de rendre plus agréable la traversée du centre-bourg

- Construction d'une salle de 60m<sup>2</sup> adjacente aux vestiaires du foot afin de recevoir les nombreux joueurs que constitue notre pôle Jeunes

- Réhabilitation du pigeonnier pour la conservation de notre patrimoine

- Numérotation et installation des panneaux de rue pour une adresse précise de chaque foyer et faciliter ainsi le travail de La Poste, les services de messagerie, les secours et surtout l'arrivée de la fibre optique courant 2018.

Vous trouverez dans les pages suivantes tous les renseignements et photos nécessaires au complément de votre information et vous aurez confirmation que notre action ne s'est pas uniquement arrêtée à ces quelques réalisations.

Les projets futurs sont en cours, mais chaque chose en son temps, il est maintenant l'heure de me joindre à tout le Conseil Municipal pour vous souhaiter le meilleur des mondes pour 2018. Que chacun de vous puisiez le meilleur de vous-mêmes et de ce que vous êtes pour concrétiser vos projets et envies.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très bonne année 2018, savourez chaque instant de bonheur, ils sont précieux et rendent le monde meilleur.

Jean-Paul DUMAS



Bulletin réalisé par la commission communication avec l'aide des associations (textes et photos).

Impression : ISP Imprimerie - ZA de Plancieux  
42210 MONTROND-LES-BAINS - Labellisée Imprim'Vert

Rue des Guénodes  
42600 MAGNEUX-HAUTE-RIVE  
Tél : 04 77 76 10 76  
Fax : 09 70 06 29 57  
mairie.magneuxhauterive@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public**  
Mardi : .....14h/17h  
Mercredi : .....10h/12h  
Jeudi et vendredi : .....14h/17h

### Renseignements utiles

Salle ERA :

**Tarifs de location habitants de MAGNEUX**

Location week-end .....350€  
Location de la vaisselle .....50€

**Tarifs de location hors habitants de MAGNEUX**

Location week-end .....650€  
Location de la vaisselle .....70€  
Versement d'une caution .....1 500€

**Associations de Magneux**  
2 locations gratuites par an avec participation au nettoyage de 100€

### Transports scolaires

**Magneux-Haute-Rive (Ecole) → MORNAND**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
Matin - départ : .....8h05  
Midi - arrivée : .....12h05  
Après-midi - départ : .....13h35  
Soir - arrivée : .....16h35

**Magneux-Haute-Rive (Ecole) → FEURS**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
Matin - départ : .....7h20  
Soir - arrivée : .....17h40 et 18h35  
Mercredi :  
Matin - départ : .....7h20  
Midi - arrivée : .....12h40

**Magneux-Haute-Rive (Lavoir) → MONTBRISON : Arrêt vers le lavoir**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
Matin - départ : .....7h15  
Soir - arrivée : .....17h42 ou 18h42  
Mercredi :  
Matin - départ : .....7h15  
Midi - arrivée : .....12h42

**Magneux-Haute-Rive (Place de la Mairie) → MONTROND-LES-BAINS**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
Matin - départ : .....8h08  
Soir - arrivée : .....17h13  
Mercredi :  
Matin - départ : .....8h08  
Midi - arrivée : .....12h43

**Ligne TIL 114 Feurs-Montbrison  
04 77 58 13 00  
Infos horaires sur  
www.loire.fr**



## Art de vivre

Quelques conseils pour vivre en bonne harmonie.  
Bricoleurs et/ou jardiniers : ATTENTION AU BRUIT  
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne peuvent être effectués que :  
les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,  
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.  
Les travaux de ce type sont donc interdits les dimanches après-midi.

## Recommandations : ne soyez pas « cambriolable »

Afin d'améliorer votre sécurité, lorsque vous vous absentez, à l'occasion de vacances, signalez-le à un voisin de confiance et à la brigade de Gendarmerie  
Lorsque vous êtes absent, faites relever votre courrier et si possible faites ouvrir de temps en temps vos volets, toujours par une personne de confiance  
Si une personne se présente à votre domicile, se réclamant d'une administration, et si sa venue n'était pas programmée, ne la faites pas entrer et signalez cette visite.

## L'ADMR, la référence du service à la personne



L'ADMR de La Plaine intervient sur la commune et propose les services suivants :

- La gamme famille
- Téléassistance
- Qualité de vie
- Portage de repas
- Gamme autonomie

*L'association a toujours besoin de bénévoles. Vous disposez d'une heure de libre par semaine pour le bénévolat, nous serions heureux de la partager avec vous. N'hésitez pas à nous rejoindre.*

42210 Montrond-les-Bains - 04 77 06 97 01

## Amis des animaux

Les propriétaires et responsables d'animaux doivent s'assurer que ceux-ci ne causent pas de gêne envers leur voisinage, telles qu'aboiements ou intrusion dans des propriétés privées. La divagation des chiens est interdite. Vous devez les tenir en laisse sur la voie publique. Une muselière est obligatoire pour certaines catégories.

## Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets ménagers et végétaux est interdit. Ils doivent être déposés en déchetterie.

Déchetteries accessibles pour la commune de MAGNEUX :

Déchetterie de Montrond-les-Bains.  
Déchetterie de Savigneux.

## Collecte des déchets

Déchets ménagers : ramassage tous les mardis.

Emballages recyclables : ramassage les mardis tous les 15 jours.

Pensez à rentrer les containers une fois le ramassage effectué.

Point d'apport textile et verres : containers disponibles Place du marronnier.

## Marché du dimanche

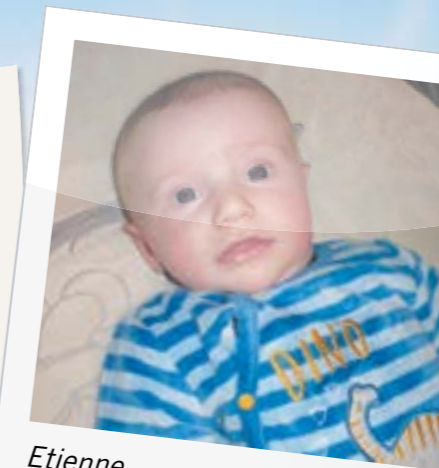
D'avril à novembre nous avons pu nous rendre au marché chaque dimanche matin. Chacun a pu apprécier de pouvoir trouver pain, légumes, fromages, œufs et fruits sur la place du village. D'autres forains sont venus ponctuellement proposer d'autres produits : bijoux, plançons de fleurs et de légumes.

Ce marché a été un moment de rencontres et de convivialité pour les habitants de Magneux et montre le dynamisme du village.

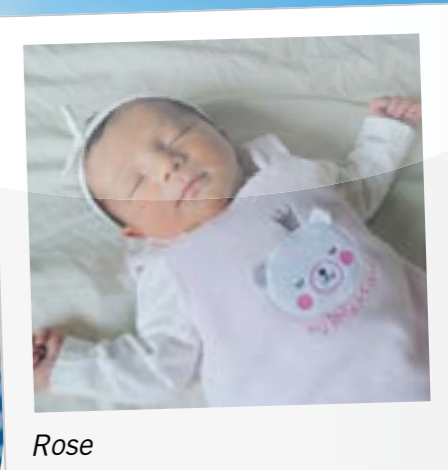
Pendant la période hivernale le marché est suspendu. Nous espérons le retrouver aux beaux jours avec pourquoi pas d'autres forains.

### / NAISSANCES HORS COMMUNE /

BLAY Loïce Sylvie Valérie  
née le 16 décembre 2016 à Montbrison  
PASCAL Emma Zoé Violette  
née le 12 avril 2017 à St Priest en Jarez  
BLACHIER Louise Anaë  
née le 29 juin 2017 à Montbrison  
PINGUET Dean  
né le 10 juillet 2017 à St Priest en Jarez  
ROBERT Etienne  
né le 9 août 2017 à St Priest en Jarez  
VERDIER Martin Mathéo  
né le 26 septembre 2017 à Montbrison  
DAMAS Lise Perrine Antoinette  
née le 29 septembre 2017 à Montbrison  
VILLARD Rose Louise  
née le 9 octobre 2017 à St Priest en Jarez  
NOWACKI Louis  
né le 10 décembre 2017 à Montbrison



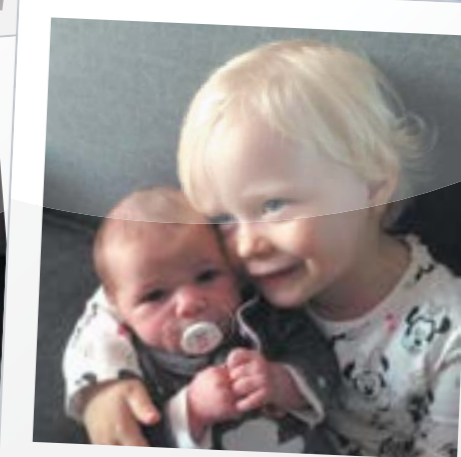
Etienne



Rose



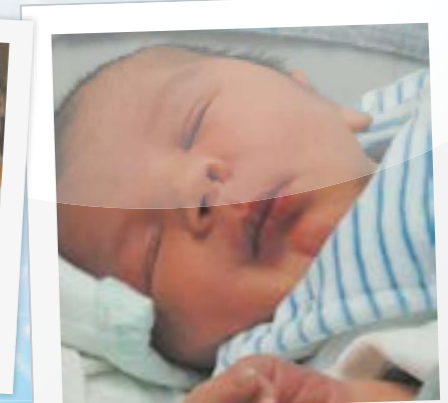
Louise



Lise



Emma



Louis

### / MARIAGE /

DE ROQUEFEUIL Thibaut Louis Gabriel  
Marie Joseph et DU TREMOLET  
de LACHEISSERIE Catherine Marie Claire  
18 Mars 2017

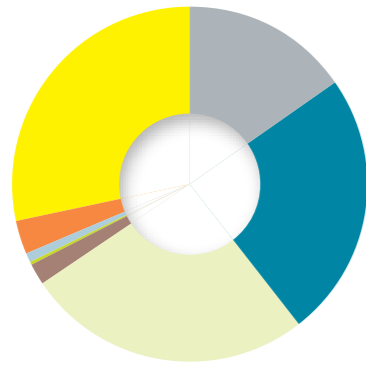
PASCAL Daniel et VINCENT Nadège  
1 Avril 2017

### / DÉCÈS /

COLLANGE-ETAIX épouse MARCHAS  
Carole Thérèse 8 Février 2017

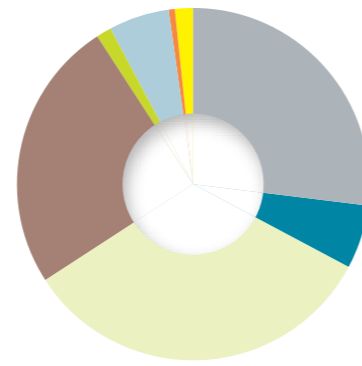
DEVAUX Michèle 2 novembre 2017

## COMMUNE



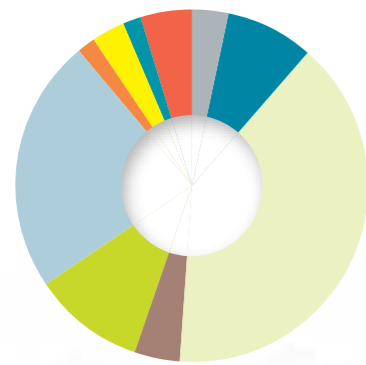
Dépenses fonctionnement

Charges à caractère général	55 400
Charges de personnel	88 000
Autres charges de gestion courante	94 550
Charges financières	6 800
Charges exceptionnelles + atténuation de produits	1 100
Dotations aux provisions	3 000
Amortissements	10 800
Virement section d'investissement	102 550
<b>Total</b>	<b>362 200</b>



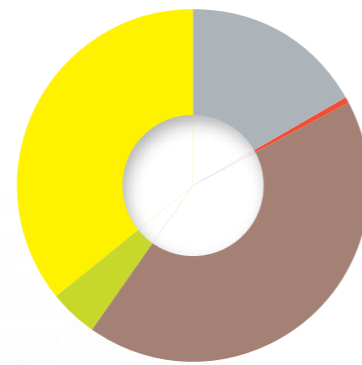
Recettes fonctionnement

Dotations et participations	97 900
Produits des services	21 000
Impôts et taxes	120 010
Excédent antérieur reporté	90 722
Autres produits de gestion courante	4 600
Atténuation de charges	20 158
Produits exceptionnels et financiers	1 810
Rep 97900 rise sur provisions	6 000
<b>Total</b>	<b>362 200</b>



Dépenses investissement

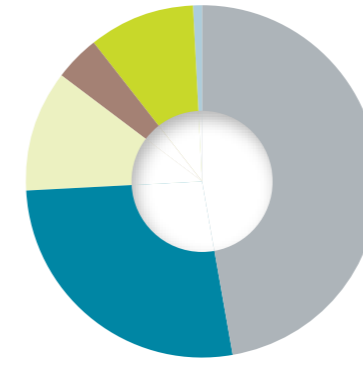
Solde investissement reporté	8 194
Remboursement d'emprunts (échéances)	20 000
Travaux vestiaires du foot	96 000
Travaux salle ERA (dégât des eaux)	10 000
Travaux pigeonnier	25 000
Travaux mairie	57 000
Adressage (N° de maisons)	4 000
Matériels techniques (suite vol)	7 000
Travaux école	4 000
Autres investissements	11 392
<b>Total</b>	<b>242 586</b>



Recettes investissement

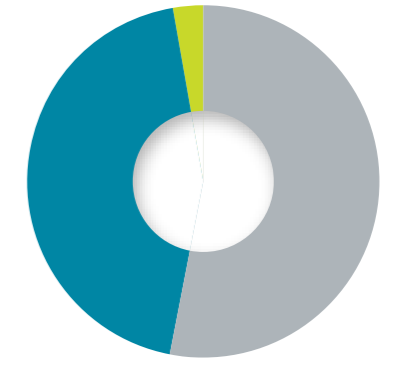
Dotations-divers (FCTVA, taxe d'aménagement...)	40 794
Remboursement redevance	1 600
Virement de la section de fonctionnement	102 550
Amortissements	10 800
Subventions d'investissement	86 842
<b>Total</b>	<b>242 586</b>

## EAU



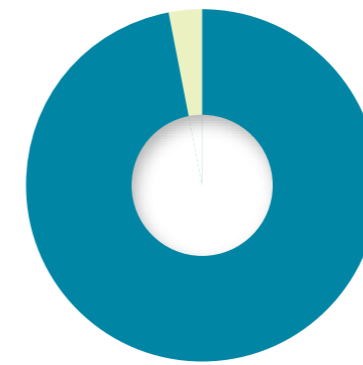
Dépenses fonctionnement

Virement à section investissement	35 997
Charges à caractère général	20 500
Charges de personnel	8 500
Opérations d'ordre (amortissements)	3 000
Autres charges	7 500
Charges exceptionnelles	500
<b>Total</b>	<b>75 997</b>



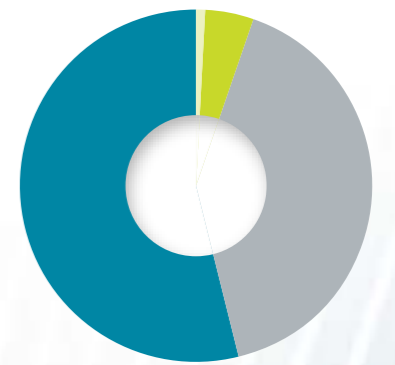
Recettes fonctionnement

Excédent antérieur reporté	40 497
Produits des services	33 500
Opérations d'ordre (amortissements)	2 000
<b>Total</b>	<b>75 997</b>



Dépenses investissement

Dotations Fonds divers Réserves	
Immobilisations corporelles	65 011
Opération d'ordre (amortissements)	2 000
<b>Total</b>	<b>67 011</b>



Recettes investissement

Dotations fonds divers	600
Opérations d'ordre (amortissements)	3 000
Solde d'exécution reporté	27 414
Virement de la section de fonctionnement	35 997
<b>Total</b>	<b>67 011</b>

## CCAS

Dépenses fonctionnement

Aides	500
Charges à caractère général	2 800
<b>Total</b>	<b>3 300</b>

Recettes fonctionnement

Subvention commune	3 000
Autres produits + libéralités	294
Excédent antérieur reporté	6
<b>Total</b>	<b>3 300</b>

# Compte-rendus des réunions du conseil municipal 2017

## Conseil municipal du 10 février 2017

- Vote des taux communaux pour l'année 2017
- |                            |        |
|----------------------------|--------|
| Taxe d'habitation :        | 7,82%  |
| Taxe Foncière (bâti) :     | 9,09%  |
| Taxe Foncière (non-bâti) : | 35,63% |
- Travaux de création d'un club-house aux vestiaires du club de football : dossier de demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football pour un montant total de travaux de 66 863,26 € HT.
  - Dissolution du CCAS
  - Modification du règlement de location de la salle de l'ERA
  - Désignation de délégués aux différentes commissions thématiques de LOIRE FOREZ

## Conseil municipal du 24 mars 2017

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2016

### COMMUNE

#### section de fonctionnement

Dépenses :	239 466,47 €
Recettes :	286 606,72 €
Résultat de l'année 2015 :	+ 69 775,41 €
Résultat de clôture 2016 :	+ 116 915,66 €

#### section d'investissement

Dépenses :	124 041,60 €
Recettes :	132 974,17 €
Résultat de l'année 2015 :	- 17 126,42 €
Résultat de clôture 2016 :	- 8 193,85 €

### Budget annexe EAU

#### section de fonctionnement

Dépenses :	20 911,63 €
Recettes :	35 317,31 €
Résultat de l'année 2015 :	+ 26 091,26 €
Résultat de clôture 2016 :	+ 40 496,94 €

#### section d'investissement

Dépenses :	5 919,54 €
Recettes :	3 789,40 €
Résultat de l'année 2015 :	+ 29 543,42 €
Résultat de clôture 2016 :	+ 27 413,28 €

### C.C.A.S. – section de fonctionnement

Dépenses :	1 526,38 €
Recettes :	1 530,00 €
Résultat de l'année 2015 :	+ 2,38 €
Résultat de clôture 2016 :	+ 6,00 €

- Approbation des budgets primitifs 2017 : voir les pages du budget

## Conseil municipal du 19 mai 2017

- Création d'un marché communal
- Travaux de réfection des trottoirs autour de la mairie pour un montant total de travaux de 12 919,94 € HT : dossier de demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité auprès du Département de la Loire
- Approbation des marchés pour les travaux d'extension des vestiaires du club de Foot
- Renouvellement du contrat CUI-CAE pour l'agent technique polyvalent
- Procédure en cours pour nommer les rues et attribuer un numéro de maison à chaque foyer

## Conseil municipal du 23 juin 2017

- Rythmes scolaires : vote avec avis favorable au retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017

## Conseil municipal du 30 juin 2017

- Désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017

## Conseil municipal du 7 juillet 2017

- Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Avis sur le projet de chemin piéton reliant Montrond les Bains à l'Ecopôle du Forez
- Approbation des conventions de passage avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL)
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Budget EAU : convention avec la SAUR
- Budget EAU : élaboration d'un règlement du service de l'eau

- Budget EAU : autorisation de visite des installations du réseau d'eau potable chez les usagers
- Convention de LOIRE FOREZ AGGLOMERATION d'adhésion au service commun des moyens techniques

## Conseil municipal du 15 septembre 2017

- Don à la commune de l'association familiale de Magneux
- Subvention pour l'école
- Admission en non-valeur – loyers impayés
- Décision modificative de crédits n°1
- Tarifs communaux
- Convention avec LOIRE FOREZ AGGLOMERATION de mise à disposition des services communaux pour l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'agglomération LOIRE FOREZ
- Début des travaux du THD sur la commune



## Bienvenue à



**Aurélien MAGDINIER**, originaire de Parisiennes, a pris la fonction d'employé communal depuis le début de l'année. Après une période dans les Alpes, il a voulu revenir travailler dans sa région d'origine. Aurélien réside à Montrond-les-Bains, et a intégré les pompiers volontaires. Vous l'avez certainement rencontré au cours de ses interventions sur de multiples tâches. Chacun a remarqué sa gentillesse et sa disponibilité. Nous lui souhaitons une très bonne adaptation à MAGNEUX.

**Plomberie**
  
**Sanitaire**
  
**Chauffage**
  
*Nicolas*
  
**Montabonnel**
  
 1 chemin de Turagneux
   
 Villeneuve
   
 42110 CHAMBEON
   
 Tél : 04 77 27 84 13
   
 06 26 94 94 06
   
 montabea@hotmail.fr

*salon*
  
**Françoise**
  
 Visagiste
   
 soins
   
 aux huiles
   
 essentielles
   
**FEMININ**
  
**MASCULIN**
  
**JUNIOR**
  
 141, Avenue du Pont
   
 42210 Montrond-les-Bains
   
**Tél 04 77 94 61 67**
  
 www.saloncoiffure-francoise.fr

## Association détente et loisirs



Le temps n'a pas d'emprise sur notre club détente et loisirs qui devient d'années en années de plus en plus dynamique. Joie et amitié, la seule devise des 33 cotisants.

Sportivement, tous les jeudis à 13h30, peu importe le temps nous usons les semelles de nos souliers sur les sentiers du Forez : 350km parcourus dans l'année. Pas mal non ?

Intellectuellement, tous les mercredis, on essaie de gagner aux jeux de société ou à la belote.

Bien sûr, tous ces après-midi se terminent par un moment de convivialité autour d'un verre et d'un gâteau. Une seule ombre au tableau, une dualité entre hommes et femmes pour faire la vaisselle.

Avec les beaux jours, nous avons le plaisir de nous retrouver pour 2 belles journées.

La première nous a conduit à Usson : marche le matin, repas dans un resto de campagne et l'après-midi visite du musée de la tradition.

La seconde à Villerest : marche, resto et balade en petit train pour rappeler de bons souvenirs à notre marcheur retraité de la SNCF.

Nous n'oublions pas de célébrer Noël et les vacances avec un repas festif qui a tendance à se prolonger dans la bonne humeur.

Merci à tous ceux qui oeuvrent peu ou prou pour le bon fonctionnement de ce club. Une mention spéciale pour celui qui organise l'itinéraire de la marche. De temps en temps, il nous perd, est-ce volontaire ou pas...?

Merci à la municipalité pour le prêt des salles et à M. le maire pour sa disponibilité.

Si vous voulez partager votre bonne humeur avec nous, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir.

## L'Amicale laïque

L'association a pour vocation de financer les activités et les sorties des enfants, pour cela elle organise diverses manifestations au cours de l'année scolaire. L'investissement de tous est important et apprécié. Vos suggestions et vos remarques éventuelles sont les bienvenues.

Pour cela, n'hésitez pas à contacter les personnes via l'adresse mail : [amicalemagneuxmornand@live.fr](mailto:amicalemagneuxmornand@live.fr) (Merci de nous faire parvenir votre adresse mail si vous souhaitez être informés des nouvelles de l'amicale)

**Voici le calendrier de nos manifestations pour l'année 2017-2018 :**

- Vente de brioches le samedi 06 janvier 2018
- Vente de pizza : les vendredis 9 février et 6 avril 2018
- Vente de fleurs et plants de légume le vendredi 4 mai 2018
- Tombola début juin avec remise des lots lors de la fête de l'école
- Fête de l'école avec kermesse à Magneux le vendredi 29 juin 2018.

Toute l'équipe de l'amicale remercie par avance toutes les personnes, parents et extérieurs, pour leur aide, leur présence et leur générosité lors des manifestations.



Le 13 octobre 2017, l'amicale laïque a organisé son assemblée générale pour élire son bureau :

Présidente : NETO Delphine (Mornand)  
 Vice-Président : Raphaël LESME (Magneux)  
 Trésorière : Flora GEROSIER (Mornand)  
 Secrétaire : JAQUEMONT Sandrine (Magneux)  
 Secrétaire adjointe : RENAUD Sylvie (Mornand)

## FNACA comité Mornand-Magneux-Chambéon

Suite à notre assemblée générale du 17 octobre 2017 et la démission du bureau, une nouvelle Assemblée Générale a eu lieu le 07 novembre 2017 à Mornand pour élire un nouveau bureau (non sans peine).

Composé comme suit :

- Président d'Honneur : LARUE Henry : Président : FRECON Marius
- Vice-présidente : JACQUEMOND Marinette : Secrétaire : MONTAGNE Julien
- Trésorier : MONTAGNE Julien (poste tenu provisoirement)

ment) Porte-Drapeau : BLANCHON Marcel.

Nous remercions le bureau démissionnaire pour les services rendus. Merci également aux municipalités pour le prêt de leurs salles et aussi de prendre à leur charge les frais des commémorations

Nos rencontres mensuelles sont maintenues, tout comme les commémorations du 19 Mars, du 8 Mai et du 11 novembre.

Les anciens combattants et les membres sympathisants vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2018.



Diagnostic Performance Energétique  
 Diagnostic Amiante  
 Diagnostic Electricité  
 Mesurage CARREZ et BOUTIN  
 Etat des Risques Naturels Miniers Technologiques  
 Repérage Amiante Avant Travaux ou Démolition

**Société B G M**  
 Gilles MICHALON  
 Devis gratuits sur demande  
 Soit par courriel  
[societe.bgm@orange.fr](mailto:societe.bgm@orange.fr)  
 Soit par téléphone  
 06 07 01 36 42  
 Site Web  
<http://bgm-diagnostic.com>

Rue THURAGNEUX  
 42000 MAGNEUX HAUTE RIVE

**L'Épicerie Gourmande**  
 épicerie fine

4 rue Notre Dame - 42600 Montbrison  
 Tél./Fax 04 77 58 43 05

## AS Chambeon-Magneux-Mornand



Pour tout renseignement :  
Nicolosi Salvatore :  
Tél : 06 12 94 01 43  
Pour les jeunes :  
Mouiller Christophe :  
Tél 04 77 24 48 05

**La saison 2016-2017 se termine, l'Assemblée générale a eu lieu en Juin, quelques semaines de vacances...et ça repart pour une nouvelle aventure !**

Concernant le bilan 2016-2017 :

➤ **Séniors** : Ils nous ont offert un copier-coller de la saison précédente : départ plus que difficile mais l'équipe a réussi à enclencher la vitesse de croisière pour terminer par un bon maintien (5<sup>ème</sup> sur 12). Elimination au 3<sup>ème</sup> tour en Coupe de France et en 16<sup>ème</sup> en Coupe de la Loire contre les Algériens du Chambon, équipe de Ligue !

➤ **Séniors 2** : Toujours confrontés au problème de l'équipe 1, l'équipe 2 a pu, grâce à une bonne solidarité, assurer assez tôt le maintien et terminer la saison sereinement.

➤ **Foot Loisirs** : Ambiance Foot Loisirs, 3<sup>ème</sup> mi-temps assurée ! L'équipe se maintient en 2<sup>ème</sup> série.

➤ **U19** : Suite à la restructuration imposée par le district, cette catégorie disparaît malgré des progrès constants et laisse place aux U18. Une équipe sera engagée sur la prochaine saison ainsi qu'une équipe U15.

➤ **Filles** : des résultats en dents de scie mais elles travaillent pour progresser !

L'Assemblée Générale s'est tenue devant une centaine de personnes, le président S. Nicolosi remercie les joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles pour leur implication tout au long de la saison quels que soient les aléas. Il remercie également les municipi-



palités pour leur aide précieuse et plus précisément le Maire de Magneux Haute Rive pour les travaux effectués dans les vestiaires afin de les rendre plus fonctionnels.

Notre coach Stéphane nous quitte pour d'autres missions ainsi que Marc, son adjoint. Nous leur souhaitons bon vent à tous les deux ! Stéphane est remplacé par Olivier à qui nous souhaitons la meilleure réussite possible.

L'ASCM évolue ! Aujourd'hui l'association forte de ses 17 équipes, ne compte pas moins de 270 licenciés dont 62 séniors, ce qui permet l'engagement d'une 3<sup>ème</sup> équipe.

L'ASCM remercie tous les sponsors, les membres bienfaiteurs, les supporters.

Toutes les manifestations ont été reconduites pour la nouvelle saison ainsi que le portage du calendrier. A ce sujet, merci aux familles pour leur accueil et leur générosité.

Et à tous, bonne année 2018 !

## Comité des fêtes

Novembre 2015, réunion cruciale pour le Comité des Fêtes. Depuis un an, les membres ont en tête une idée un peu folle : le nom des Naufragés revient sans cesse, à chaque réunion. Mais en ce jour de novembre 2015, il faut prendre une décision : on y va ou on n'y va pas? Ce que les membres ne savaient pas à cet instant, c'est que les trois heures de réunion de ce jour étaient les premières d'une longue série!

Il y a eu les doutes, les peurs, les interrogations, les imprévus, les échanges animés aussi... mais face à cela, toujours une solution, une parole rassurante, une cohésion d'équipe. et puis l'attente des Magneulats une fois l'annonce faite. Et de tous les autres après le travail des réseaux sociaux! Tout cela, vous le savez déjà, la réussite de cette soirée historique et mémorable dans la vie et l'animation de Magneux. Près de 3000 personnes réunies pour chanter sur un air d'harmonica, et autant d'anecdotes qui donnent l'envie de revenir l'année prochaine! Et au milieu de tout ça, une solidarité et une convivialité à rendre jaloux plus d'un organisateur extérieur! Les Naufragés eux-mêmes l'ont dit : «on revient quand vous voulez, merci de votre accueil et celui du public, si chaleureux, magnifique!».

Comment remercier toutes les personnes venues en renfort pour faire de la Fête 2017 ce qu'elle a été : un rêve éveillé pour tous, un aboutissement, un accomplissement merveilleux. Certains ont pris des douches à la bière en changeant le fût d'une machine, d'autres ont révisé leur calcul mental pour le rendu de monnaie (nous ne citerons pas le nom des personnes qui ont sorti leur téléphone pour ouvrir l'application Calculatrice...). Des surnoms ont été trouvés à la hâte car difficile de se rappeler des prénoms dans le feu de l'action avec 30 personnes



au service sur les 24 mètres de buvette, pardon à eux! A vous tous qui étiez là, devant ou derrière la buvette, à l'organisation des parkings ou usager respectueux de ceux-ci, au montage ou au démontage: MERCI.

Une fois tout le monde rentré chez eux ce 14 août au soir, ou plutôt 15 août au (très!) petit-matin, il a fallu nettoyer et tout remettre en place pour la journée du 15. Et quel succès encore! Seul le soleil est resté aux abonnés absents ce jour-là (trop fatigué de la veille lui aussi?), laissant la pluie s'installer... Mais 126 doublettes inscrites au concours de pétanque, de mémoire de Magneulat, on n'avait jamais vu ça! Décidément, les records étaient faits pour tomber cette année! Malheureusement, la pluie a obligé l'arrêt des tours de calèche et les jeux en bois n'ont pas eu le succès espéré. La Fête du 15 août s'est terminée avec les repas chauds et le bal, où les classards ont une nouvelle fois assurés niveau ambiance.

Pour la prochaine édition, les idées commencent à émerger. Et nous comptons sur de nouveaux compagnons d'aventure pour nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale à venir en début d'année.

**A noter aussi, la soirée familiale organisée le 17 mars 2018** afin de se retrouver pour partager de sympathiques moments. Car c'est avant tout cela l'objectif du Comité des Fêtes : permettre aux Magneulats de se rassembler pour vivre de bons moments, qui deviendront de bons souvenirs à se remémorer ensemble, et sourire, tout simplement... Pour finir, l'ensemble du Comité des Fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018.

Le Comité des Fêtes

Fabien Maillard, président  
Clément Pommier, vice-président  
Roland Baroux, trésorier  
Nanou Dumas, secrétaire  
Hervé Magat, secrétaire adjoint  
Membres actifs : Jacques Bourgier, Jean-Luc Berthillot, Lionel Gomes, Viviane Champagnon, Tonio Aggripino, Gérald Fernandes, Clémence Durieux, Marie Rey, Yohan Jammot, Pauline Tissot, Florence Franc

## Cinq classes, 129 élèves

Cette rentrée scolaire est marquée par le retour de la semaine à 4 jours. Un élément de la semaine à 4 jours et demi, en vigueur pendant 3 années scolaires, a été conservé. Il s'agit de l'allongement de la matinée, jugé par les enseignants, profitable aux élèves pour les apprentissages.

La journée se répartit donc en une matinée de 3h30 et un après-midi de 2h30.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) comptait à la rentrée 2017, 134 élèves.

46 habitent à Mornand, 86 élèves à Magneux et 2 sont de Chambéon.

Sur les 134 élèves, 54 sont scolarisés à Mornand et 80 à Magneux. Les élèves sont répartis dans les 5 classes :

### A l'école de Mornand

- CE2 -CM1 (27 élèves) : Nicolas Grange
- CM1- CM2 (26 élèves) : Florence Noailly et Sébastien Henrion le jeudi, qui remplace Monia Chavand pendant son congé maternité.

### A l'école de Magneux

- PS-MS (28 élèves) : Pascale Thibal
- GS-CP (28 élèves) : Gabriel Rairolle qui remplace Julie Arquillère
- CP-CE1 (24 élèves) : Nathalie Merle



Florence Noailly, directrice du RPI, assure une permanence le jeudi dans le bureau à l'école de Mornand.

Cette année, les représentants des parents d'élèves sont : Mmes Araujo, Berne, Lorgeou, Bruyère, Neto, Krolic, Gérossier et M. Reynaud

Le personnel communal est composé de 7 personnes qui se répartissent comme suit au sein du RPI :

Cantine à Mornand : Amélie Gouttefarde, Françoise Guerleraud, Marie-Pierre Turnel et en alternance : Marie-Astrid Dziergwa et Sophie Vernay  
Garderie et aide dans les classes à Magneux : Véronique Damas, Yvette Eyraud, Amélie Gouttefarde, Marie-Astrid Dziergwa et Sophie Vernay.

Le contrat d'Amélie Gouttefarde (emploi civique) se termine en décembre.

La classe de CM1-CM2 a participé au **prix PEP**. Il s'agit pour les élèves de voter pour leur livre préféré parmi une sélection de 5 livres dont le thème était la discrimination. La classe a été représentée par Yanaëlle le mercredi 3 mai à St Etienne qui a voté pour le livre que la classe avait choisi.



La classe de CM1-CM2 a également participé au **projet cyclisme et discriminations**. 4 séances sur la maniabilité de son vélo puis 3 sorties en vélo ont été organisées :

Un circuit allant jusqu'à St Paul sur l'orientation.

Un circuit jusqu'à Montverdun avec des ateliers :

saynètes sur les différentes formes de discriminations, cécifoot, parcours les yeux bandés.

Un circuit jusqu'à Chalain d'Uzore où 5 classes se sont retrouvées pour participer à différents ateliers.

Les élèves ont également accueilli 2 classes (Chalain Le Comtal et Grézieux) venues en vélo à Mornand : jeu de l'oie en relation avec les 5 livres du prix PEP, reconnaissance d'odeurs, de goût... avec les yeux bandés.

Une Journée avec la LICRA : Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme, au cinéma Rex à Montbrison a conclu ce projet.

Les CM1-CM2 ont participé à l'action « **cyberzen** » qui se passe sur 3 matinées pendant lesquelles des échanges ont lieu sur les thèmes de l'identité numérique, la publication et vérification de l'information.

La **fête de l'école**, en juin, était sur le thème de l'Afrique. Le groupe « Les Doni-Doni » a permis de préparer le spectacle de la fête de l'école qui a lieu le vendredi 30 juin et qui a rencontré un vif succès.

Les classes de PS-MS et GS-CP se sont rendues **au zoo de St-Martin la Plaine**.

Pour cette année scolaire 2017-2018, beaucoup de projets sont communs à toutes les classes : parcours artistique et culturel, parcours citoyen, parcours de santé que l'on retrouve dans le Livret Scolaire Unique.



Les 5 classes ont assisté à un spectacle **au théâtre du parc à Andrézieux**. « Elle pas princesse, lui pas héros » pour 3 classes du CP au CM2.

« Au balcon du monde », pour les 2 autres classes.

➤ Les 5 classes participent au **projet « livrélou »**. Une sélection de livres par cycle a été établie et chaque classe choisit son livre préféré. Le thème de cette année est l'humour.

➤ Chaque classe verra 3 films dans l'année au cinéma Rex à Montbrison, sauf les maternelles qui assisteront à 2 projections dans le cadre de la programmation « **école et cinéma** ».

➤ Le CILDEA (Centre d'Initiative Local pour le Développement de l'Emploi et des Activités) va intervenir dans les 5 classes sur le thème de l'eau.

➤ 3 classes (CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2) participent au **programme ATOLE (ATentif à l'éCOLE)**.

L'objectif du programme ATOLE est d'expliquer brièvement aux enfants comment fonctionne le cerveau et comment il permet d'être attentif.

➤ Les enseignants des classes de CP-CE1 et de CM1-CM2 reconduisent **l'opération « parents à l'école »** qui permet aux parents qui le souhaitent d'assister à un moment de classe de 8h20 jusqu'à la récréation.

➤ Le **spectacle de Noël**, offert par l'Amicale Laïque, a eu lieu le mardi 12 décembre après-midi à la salle des fêtes de Magneux. A l'occasion de Noël, l'Amicale Laïque offre à tous les enfants du RPI un sachet de gourmandises et les mairies allouent un budget permettant d'offrir un livre à chaque enfant ainsi que des jeux pour l'école.

➤ Les élèves des 5 classes ont participé cette année au **TELETHON** en organisant avec la mairie un lâcher de ballons. Le lâcher a eu lieu le vendredi 8 décembre où plus de 100 ballons se sont envolés de chaque école.

L'équipe éducative en profite pour remercier les mairies pour leur politique en faveur de l'école et les membres de l'Amicale laïque pour leur dévouement.

## Projets et sorties des classes

Durant la 1<sup>ère</sup> partie de l'année 2017, 4 classes se sont rendues à la **piscine Aqualude à Montbrison** les mardis et vendredis : du 28 mars au 19 mai pour 2 classes de Magneux et du 23 mai au 30 juin pour 2 classes de Mornand. Et les élèves du CP au CM2 ont participé à 10 séances du 16 octobre au 1<sup>er</sup> décembre.

Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont établi une correspondance avec une classe du Canada.

Ils ont participé à **des rencontres sportives** dans le cadre de l'USEP : course d'orientation à Montchal, acrosport à Violay, Pétanque et jeux d'adresse à Mornand et ces rencontres sont reconduites pour l'année scolaire 2017-2018 avec du tchoukball en décembre à Civens.

Dans le cadre de rencontres avec les élèves de Champdieu et de Boisset Saint Priest, les élèves de CM1-CM2 ont accueilli ces 2 classes à l'écopôle, dans le cadre des

animations Natura 2000. Ils ont fait découvrir les oiseaux aux élèves des 2 autres classes.

Ils se sont rendus en mai à Boisset Saint Priest pour une journée sur la course d'orientation puis à Champdieu en juillet pour vivre des ateliers de Hand-ball et une chasse aux trésors dans les rues de Champdieu.

Les 2 classes de Mornand ont participé au festival « Clap ton film » au cinéma Rex à Montbrison. Les élèves ont voté pour le court-métrage qu'ils ont préféré et ont participé à des ateliers : « table mash up » où ils ont été initiés au montage d'un court scénario.





## Travaux et acquisitions année 2017

- Travaux démolition bâtiment attendant mairie et réfection enrobé trottoirs autour mairie : 49 741 €
- Travaux réfection vestiaires du foot et acquisition mobilier : 91 183 €
- Restauration du pigeonnier : 21 500 € (prévision)
- Plaques de rues et numéros de maison : 2 500 € (prévision)
- Acquisition d'un photocopieur pour l'école : 2 340 €

## Réseau eau potable

La première intervention sur le réseau d'eau potable s'est déroulée en février. La pompe du forage de 135 m de profondeur a grillé. Grâce à la pompe de secours disponible, le matériel a été remplacé dans les plus brefs délais par la Société d'Aménagement Urbain et Rurale (SAUR). L'interruption d'alimentation en eau potable a ainsi été limitée à quelques heures.

La deuxième intervention a eu lieu en juin. Suite à la non-conformité aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, le système de distribution en eau potable de la commune a été modifié.

Une station de javellisation a été installée et délivre quotidiennement la dose de chlore nécessaire et réglementaire. Cette station représente un coût de 2 950 €.

Des contrôles de conformité de la qualité de l'eau sont réalisés régulièrement. Les résultats sont rendus publics sur le site internet du Ministère de la santé et affichés en Mairie.



**Marbrerie Beroud Maël**  
 magasin 4 rue d'Arlé 42110 Feurs  
 atelier Route de Chambéon 42110 Feurs  
 04 77 26 47 13  
 06 64 99 06 88

Plaques de marbre  
 Carrelage  
 Rénovation  
 Gravure  
 Entretien  
 Artisan fondation

**LCE**  
 COURSIER COUSAGE

Olivier Simon  
 Rue Marc Seguin - 42350 la Talaudière  
 Tél. 04 77 46 21 34 - 06 79 70 31 12 - [www.l2ce.com](http://www.l2ce.com)

**GARAGE REY**  
 MÉCANIQUE, CARROSSERIE TOUTES MARQUES  
 AUTOMOBILE, AGRICOLE, MOTOCULTURE  
 DÉPANNAGE, ASSISTANCE 24H/24 7J/7  
 VENTE DE VÉHICULES

Avenue Félicité 42600 Magneux Haute-rive  
 Tel 24h/24 : 04.77.76.12.86 Fax : 09.72.43.87.20

BOULANGERIE PATISSERIE

**Maison DOURY**  
 MONTROND-LES-BAINS

98, avenue des Sources  
 42210 MONTROND LES BAINS  
 Tél. 04 77 94 50 20

**PELLETIER Père et Fils**  
 Boucherie - Charcuterie

Les Fonds Blanches  
 42600 Magneux-Haute-Rive

Pour toutes commandes téléphoner au :  
**04 77 76 13 06**

**PRAT TP**  
 - Viabilisation  
 - Terrassement  
 - Aménagement  
 - Assainissement

TRAVAUX PUBLICS  
[jerome.prat@prat-tp.fr](mailto:jerome.prat@prat-tp.fr)

Jérôme PRAT 06 77 81 34 01  
 10 Rue des Vernes - ZI du Champ de Mars  
 42600 MONTBRISON

**Ets PONCET**  
 Collecteur de Céréales  
 Produits Agricoles

288, rue du 19 mars 1962  
 42330 CUZIEU  
 Tél. 04 77 54 88 25 - Fax 04 77 54 46 53  
 E-mail : [sarlponcet@wanadoo.fr](mailto:sarlponcet@wanadoo.fr)

**La Casa**  
 Brasserie Restaurant Pizzeria  
 Pizza au feu de bois à emporter

Complexe C-Briant,  
 Zone de loisirs la Bruyère  
 42600 Savigneux

Téléphone  
 04 77 76 97 01

**Le Fer à Cheval**  
 RESTAURANT  
 LE FER à CHEVAL

route du forez-le bourg  
 42600 Magneux Haute Rive

Tél.: 04.77.76.11.86  
 mail: [fer-a-cheval42@orange.fr](mailto:fer-a-cheval42@orange.fr)

**SARL Alain BERSON Electricité**  
 Neuf - Rénovation  
 CHAUFFAGE - CLIMATISATION  
 AUTOMATISME DE PORTAIL - ALARME

06 33 82 36 10  
 105 avenue du Pont - 42210 MONTROND-LES-BAINS  
[abelectrique@orange.fr](mailto:abelectrique@orange.fr)

# Une agglomération au service des habitants et des communes



Loire Forez agglomération est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle rassemble 88 communes, issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Dans la continuité des actions engagées, Loire Forez agglomération souhaite catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 110 000 habitants.

## Vers une harmonisation des services sur l'ensemble du territoire

En 2017, les élus ont fait le choix de conserver, de manière provisoire, l'ensemble des actions et services tels qu'ils étaient assurés les années précédentes par les anciennes communautés.

Tout au long du 1<sup>er</sup> semestre, élus et agents de l'agglomération et des communes ont travaillé ensemble à dessiner la feuille de route du nouveau territoire, faisant d'une obligation réglementaire une opportunité pour développer le territoire et gagner encore en attractivité.

4 intentions stratégiques définissent aujourd'hui le projet politique jusqu'en 2020 :

- Favoriser une citoyenneté ambitieuse
- Entretenir et accompagner une dynamique économique positive en plaine comme en montagne
- Capitaliser sur une position géostratégique et touristique favorable
- Garantir et préserver le cadre de vie et l'environnement par un aménagement durable du territoire

En 2018, il s'agira d'élargir certaines compétences sur l'ensemble des 88 communes : voirie, éclairage public, assainissement, réseau culturel territorial. Une réflexion est également en cours sur la manière d'exercer la compétence enfance-jeunesse.

Ce travail progressif vise à proposer des services adaptés, améliorant la qualité de vie des habitants au quotidien.

## Un plan local d'urbanisme intercommunal construit en collaboration étroite avec les communes

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'agglomération Loire Forez (45 communes) avait lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 45 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, en laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet.

En parallèle, Loire Forez agglomération assure le pilotage des procédures (modifications ou révisions) sur les PLU communaux de l'ensemble du territoire (88 communes).

Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc. Il permettra de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire.

En 2017, les orientations générales ont été formulées et discutées dans les conseils municipaux ainsi qu'en conseil communautaire. Les résultats de ces débats seront pris en compte dans le projet d'aménagement et de développement durable, qui constituera l'une des pièces de référence du PLUi.

En 2018, les habitants et usagers seront associés au projet. Leurs avis sont essentiels pour bâtir un document répondant à leurs attentes et leurs besoins. Plusieurs outils seront déployés : réunions publiques, outils numériques, documents d'informations, expositions, etc.

L'approbation du PLUi est prévue pour fin 2019. Dans un second temps, Loire Forez agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

## Loire Forez agit pour la qualité de l'eau

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Loire Forez agglomération gèrera l'assainissement sur l'ensemble du territoire. Le saviez-vous ? Cela représente 168 stations d'épuration et quelques 1 500 kilomètres de réseaux à gérer sur les 88 communes.

Loire Forez assure également la gestion des assainissements individuels. Dans le cadre d'un projet neuf, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

contrôle en amont la conception technique, suit la réalisation des travaux et vérifie la conformité de l'installation. Pour les installations existantes, le service établit un diagnostic de l'installation et vérifie son bon fonctionnement tous les 6 ans.

A noter : l'Agence de l'eau Loire Bretagne a mis en place une aide financière pour faciliter la mise en conformité des installations. Pour cela, les usagers doivent être propriétaires avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et posséder un système de traitement datant d'avant 2009. A ce jour, cette subvention s'élève à 60% du montant des travaux (plafonnés à 8 500 € TTC, soit une aide maximum de 5 100 €).

**Attention !** Ce dispositif arrive à échéance le 31 décembre 2018 et sa reconduction n'est pas assurée à ce jour. Si vous envisagez de réhabiliter prochainement votre installation d'assainissement, contactez sans tarder Loire Forez pour vous accompagner dans votre demande de subvention.

Dans un souci écologique et économique, Loire Forez agglomération innove également dans la manière de traiter les eaux pluviales. Désormais, les eaux de pluie sont infiltrées au plus près du point de chute au moyen d'espaces végétalisés et de revêtements poreux. Une fois régulées, les eaux en excès sont directement acheminées vers les rivières. Cette approche permet aussi de végétaliser l'espace urbain.

3 voies de circulation ont bénéficié de ce type d'aménagement en 2017 : la rue du Midi à Craitilleux, le chemin des Lièvres à Veauchette et la rue centrale à Saint-Georges Haute Ville.

### > Contacts utiles :

Pour tout problème d'assainissement collectif (bouchage, nouveau branchement, etc.) :

**Tél. 04 26 54 70 90** - [assainissement@loireforez.fr](mailto:assainissement@loireforez.fr)

Pour tout problème concernant la facturation de l'eau et l'assainissement :

Mail : [eauassainissement@loireforez.fr](mailto:eauassainissement@loireforez.fr)

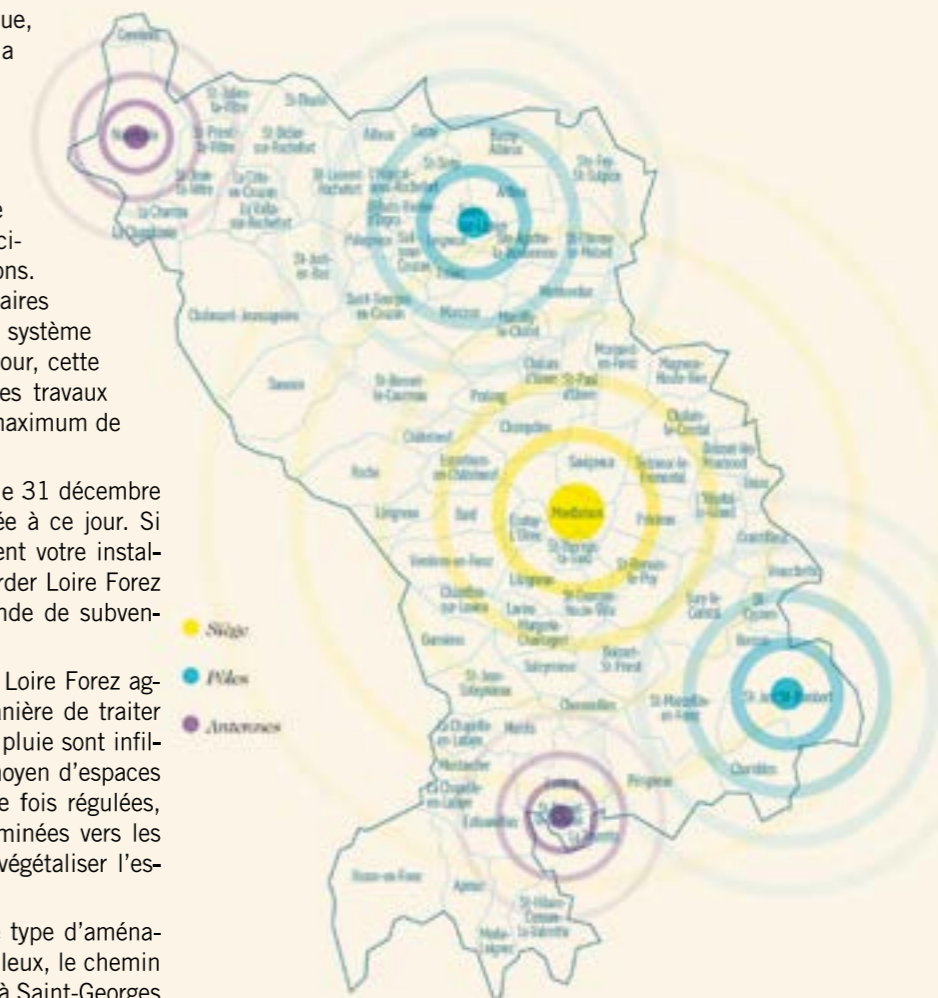
Pour toute question sur l'assainissement non collectif (réhabilitation d'installations, subventions, etc.) :

**Tél. 04 26 54 70 60** - [assainissement@loireforez.fr](mailto:assainissement@loireforez.fr)

## Habitat : accompagner vos projets de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros œuvre,



### Loire Forez agglomération

17 boulevard de la préfecture – CS 30211  
42605 MONTBRISON  
Tél. 04 26 54 70 00  
Mail : [agglomeration@loireforez.fr](mailto:agglomeration@loireforez.fr)  
[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

> **Rencontrez un conseiller lors des permanences organisées sans rendez-vous à Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Soleymieux et Usson-en-Forez.**

> **Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone au 04 77 43 08 80 ou par courriel : [habitat.loireforez@solih-loire.fr](mailto:habitat.loireforez@solih-loire.fr)**



Nouveaux habitants



Club détente et loisirs



Repas des Anciens



Vide greniers



Les classards



Les Naufragés



Fête des Mères